



IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil de l'IPAG

Procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2018

Le Conseil de l'IPAG de Paris, régulièrement convoqué par le Directeur de l'Institut dans le délai imparti à cet effet, s'est réuni, en formation plénière, le 18 décembre 2018, à 15h30, en salle Odent.

Membres avec voix délibératives :

Présents :

- M. le Préfet Pierre MONZANI

P. MONZANI : Ouverture du conseil

- Remerciements
- M. MONZANI demande pour le prochain conseil que soient impérativement ré-envoyés à tous les membres les documents 48 heures avant la date du Conseil par courriel plutôt qu'une distribution le jour du conseil. Si le Conseil est prévu un lundi, communication des documents le vendredi qui précède.
- Quorum réuni

1- Information sur la composition du Conseil et les élections des représentants étudiants en mars 2019

T. PERROUD :

- L'année prochaine : il faudra organiser des élections pour renouveler le représentant des étudiants + remplir les places vacantes du collège des professeurs.
- Collège des professeurs : composé par des enseignants de Paris 2 enseignant à l'IPAG.



IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2- Approbation du PV du Conseil du 25 juin 2018

P. MONZANI :

- Le PV du dernier Conseil est approuvé, aucune remarque

3- Information sur la nomination du Directeur des études

P. MONZANI :

- Nomination du directeur des études : Eric GEORGIN réélu dans son poste.
- Unanimité du Conseil, qui se félicite de ce renouvellement et exprime sa pleine confiance à Eric GEORGIN.

T. PERROUD :

- Nora CAFFIN, chargée de mission, aura aussi la mission de seconder T. PERROUD et E. GEORGIN.
- Projet : amélioration de notre image sur Internet ainsi que mise en place progressivement d'enseignements à distance.
- Félicitations du Conseil.

N. CAFFIN :

- La présence en ligne de l'IPAG est indispensable, car nous sommes pour l'instant invisible. Notamment, la recherche « IPAG » dans un moteur de recherche mène à une école de commerce. Effort de visibilité indispensable.
- Ne pas hésiter à animer un forum IPAG : pour attirer. Coût minime, mais suivi prépondérant ensuite. Par exemple : quelques visuels accessibles en ligne, pour donner envie à nos étudiants.

P. MONZANI :

- Un travail de réputation est à effectuer, un travail militant, que nous attendons des membres du conseil, dans la vie réelle. Quand on est dans une institution, on se doit de porter sa réputation.
- Site internet ouvert, ou réseaux sociaux : l'enjeu est de répondre avec rapidité, interactivité.
- Ceux qui sortent triomphalement de l'IPAG peuvent nous permettre d'attirer les étudiants. Il faut mettre en avant les expériences positives.
- Pour ce faire, il faut structurer le réseau des anciens. On aurait besoin d'un leader qui va animer et rassembler. Il faut apprendre à nos étudiants à être fiers de leurs origines.

4- Approbation du projet de budget primitif de l'Institut pour l'année civile 2019

A. CORDIER :

- Budget de l'IPAG pour 2019 : sont prises en compte les recettes et les dépenses prévisionnelles pour cette année civile, sauf les dépenses de personnel car il s'agit de services généraux pour les enseignants (sauf la chargée de mission). Non compris non plus : les coûts de bâtiment.
- Produits : subvention de fonctionnement : 30 000 €
- Dépenses : 46 000 € de frais de fonctionnement, ce qui représente une très légère diminution. Refléchage : 12 000 € pour la communication et le site internet, soit une augmentation de 7 000 €



IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

pour les actions destinées à augmenter la visibilité de l'IPAG. Ceci s'effectuera dans le respect des marchés publics, avec les seuils applicables à l'université.

- Dépenses de personnel : 180 000 € = chargé de mission + vacations administratives (surveillance d'examens ou d'entraînements) + vacations d'enseignement effectuée par des personnes extérieures (sauf LAP).
- Une dotation est attribuée au renouvellement du matériel informatique.

P. MONZANI :

- Le renouvellement informatique ?

S. CORON-REICHSTADT :

- Cela concerne environ 4 postes informatiques par an.

P. MONZANI :

- Point sur les locaux : où en est-on ? L'IPAG est locataire ici

T. PERROUD :

- Aucune information des services centraux. L'IPAG n'est pas le seul centre concerné.

A. CORDIER :

- L'ensemble de l'université souhaite récupérer les locaux Censier, mais il n'y a pas encore de décision. Celle-ci devrait être proche, les tutelles ont été informées et devraient se prononcer. Ces locaux sont anciens locaux de Paris 3. Ce sujet est au cœur de la réflexion budgétaire.
- Le renouvellement du bail du centre Vaugirard 2 est en cours de négociation.
- Aujourd'hui, l'Université Paris 2 verse environ 3,5 millions / an pour les locations. Récupérer les locaux de Censier représenterait au minimum 10 000 m2. L'Etat en est propriétaire ; Paris 2 prendrait en charge non pas le gros œuvre mais la réhabilitation finale, les réaménagements de salle, et la configuration des locaux.

T. PERROUD :

- Avaient été évoqués les locaux de l'Institut océanographique.

A. CORDIER :

- Le montage serait très complexe, et très onéreux. Les critères sont très serrés en fonction des prix du marché. On aurait besoin d'appuis politiques ; d'où la difficulté d'obtenir des locaux. Dans le centre Censier, Paris 2 serait affectataire du bâtiment. Ce serait une bonne porte de sortie pour nous, car le ministère reconnaît que nous avons un déficit de près de 15 000 m2 de bâtiment.

P. MONZANI :

- A-t-on besoin d'un vœu du Conseil pour le voter ?

A. CORDIER :

- C'est un peu tôt. A ce moment, une motion pourrait être prise par le Conseil de l'IPAD pour se positionner.



IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

P. MONZANI

- Vote du budget : adopté à l'unanimité

6- Approbation des tarifs des formations pour 2019/2020

T. PERROUD :

- Nous avons engagé une réflexion sur les tarifs : on voudrait augmenter le nombre d'enseignements dans certaines préparations, mais finalement cela n'entraînerait pas de changements importants sur les tarifs.

S. CORON-REICHSTADT :

- Les tarifs resteront stables

A. JAMME :

- Le contrôle médical a disparu, le FSDIE aussi, mais la contribution est à payer quand même par les étudiants.

P. MONZANI :

- Est-ce possible techniquement ? Les droits de l'IPAG pourraient-ils augmenter de 5 euros ?

T. PERROUD :

- Oui, nous pourrions choisir une augmentation des droits de l'IPAG

P. MONZANI :

- Tarifs approuvés à l'unanimité

7- Fixation du calendrier de la LAP 2019/2020

S. CORON-REICHSTADT :

- Le calendrier est sensiblement le même : 12 semaines pour chacun des 2 semestres

P. MONZANI :

- Très bien

8- Fixation du calendrier des examens de la LAP pour 2019/2020

S. CORON-REICHSTADT :

- Les examens sont prévus juste 2 semaines après les vacances de printemps

P. MONZANI :

- Très bien, calendrier fixé

9- Rapport de rentrée et résultats des concours



IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

E. GEORGIN :

- Nous avons toujours un nombre élevé de concours présentés, essentiellement de cat. A en dépit d'une légère baisse.
- Nous organisons toujours des conférences d'orientation professionnelle pour décrire les contenus des concours, ainsi que pour engager un contact entre étudiants et professionnels. Nous leur conseillons de présenter plusieurs concours
- Résultats des IRAs :
 - Résultats apparemment en baisse, mais cela est difficile à vérifier, car de mauvaises statistiques ont été établies l'année dernière ; beaucoup de chiffres semblent douteux.
 - Taux de conversion : baisse de 67% à 53%, retour aux résultats 2017.
 - Le dispositif pour la préparation aux oraux a été reconduit. On peut peut-être noter une chute de l'assiduité.
 - IRA de Nantes : 2 majors viennent de nos préparations.
- ENA : peu d'inscrits en PGCA, mais les étudiants ne disent pas à quel concours ils s'inscrivent. On le leur demande pourtant au moment de s'inscrire.

P. MONZANI :

- On peut leur demander, mais quand ? Un formulaire en ligne serait possible.

E. GEORGIN

- Concours interne des IRA : nous assistons à un vieillissement des candidats, ce qui rend la tâche plus difficile pour les intervenants, car les préparants sont moins flexibles.
- PCOP : les étudiants préparent en fait les concours de sécurité intérieure : police, gendarmerie, douanes.

T. PERROUD :

- Il nous faut mener une réflexion sur les intitulés de nos préparations, notamment pour les recherches en ligne.

P. MONZANI :

- Il y a en effet un problème de marketing ; il faut des appellations « métiers de la sécurité », « métiers de l'administration sanitaire », etc.

C. ROBERT :

- Comment expliquer la chute de 30% en PGCE depuis 2014 ?

E. GEORGIN :

- Le mouvement est observable dans d'autres IPAG. S'ajoute à cela, chez nous, une déperdition en faveur de notre PGCA.
- Sur les PGCI : nous ne sélectionnons pas les dossiers. Il y a 2 ans, tous les assidus ont été admissibles, et tous admis. On peut de moins en moins se permettre de sélectionner.

P. MONZANI :

- Tout confondu : sur 100 étudiants chez nous, combien sont reçus à un concours ?



E. GEORGIN :

- L'année dernière, la personne en charge de pointer a très mal fait le travail, sauf pur les IRAs. Les autres chiffres ne sont pas fiables.

P. MONZANI :

- Pour l'avenir, veillez à tenir une comptabilité à jour, car c'est vendeur pour les étudiants. A mon avis, tout confondu, on doit arriver à une statistique plutôt rassurante.

E. GEORGIN :

- Les bons étudiants réussissent toujours plusieurs contrats.

S. CORON-REICHSTADT :

- Par ailleurs, les statistiques sont établies sur les nombres d'inscrits et non sur les étudiants assidus aux cours. L'assiduité en cours n'est pas contrôlée.

X. BADIN :

- Ne peut-on pas le faire à partir des copies d'entraînement ?

A. GUILMOTO :

- J'ai fait 3 galops d'essai : pourrait-on virer ceux qui ne viennent pas au 3 galops ?

S. CORON-REICHSTADT :

- Ce qui est en jeu à propos de l'assiduité aux entraînements, c'est l'organisation des épreuves orales

10- Point sur les préparations de l'IPAG et sur les perspectives 2019/2020 (autorisation de redoublement, changement de nom des préparations).

T. PERROUD :

- Il nous faut commencer une réflexion sur le changement de nom des préparations
- Faut-il autoriser le redoublement ? Car quand on fait une préparation, on ne réussit pas forcément le concours du 1er coup.

A. EL-FOUNTI :

- Seulement les méritants ?

- T. PERROUD :

- Oui, sur avis du conseil pédagogique

- P. MONZANI :

- redoublement sur avis des professeurs ou du Directeur ? Disons donc : dossier de demande au directeur dans la même section, ou dans une autre section. Puis, à la discrétion du Directeur, le candidat peut être autorisé à redoubler, sans passage devant une nouvelle commission. Accord unanime.

S. CORON-REICHSTADT :

- S'il y a des redoublants, les enseignants devront donc renouveler les galops d'essai qu'ils proposent.



IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

T. PERROUD :

- Quant aux noms de nos préparations, faut-il choisir une logique de métier ? « Préparation ENA », « Préparation IRA » etc...

E. GEORGIN :

- Le problème est que par exemple, la PGCE prépare à de nombreux concours : IRA, mais aussi inspecteur des finances publiques, des douanes, etc... 26 concours au total !

P. MONZANI :

- Peut-être « Missions d'administration générale » / « mission de sécurité » « mission pénitentiaire », « mission de... »

A. GUILMOTO :

- Certains concours peuvent être dans 2 préparations à la fois ; ex. les douanes : sécurité ? financier ? répressif ?

T. PERROUD :

- Nous devons adopter une perspective de communication au public.

P. MONZANI :

- « Vocation », « mission » : il faut que la marque soit spécifique, éviter les doubles rattachements.

E. GEORGIN :

- Le problème des mutualisations a mené à des choix parfois malaisés. On continue à décliner tous les concours auxquels on prépare.

P. MONZANI :

- On est d'accord

11- Point sur la politique de communication de l'Institut

T. PERROUD :

- La lettre du CEDOCA est à améliorer.
- Nous organisons beaucoup de conférences : il faut que ça se sache

E. GEORGIN :

- Notamment, nous organisons toute sorte de conférences, orientées concours.

A. GUILMOTO :

- Il y a les cours, le droit public, et aussi ce que le Président et le Directeur font : faut-il personnaliser et jouer sur leurs images ?

P. MONZANI :

- Par exemple, une fois par mois : « une personnalité vous parle de l'IPAG » : des personnalités, des offres de carrière, etc



IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

S. CORON-REICHSTADT :

- Egalement : interviewer les anciens. Pour les étudiants handicapés, proposer du travail en ligne

N. CAFFIN :

- Nous avons pris attache avec M. CAZIN pour la création d'un nouveau site ainsi que pour organiser la mise en place d'enseignements à distance.

12- Information ou consultation du Conseil sur les recrutements complémentaires, opérés entre juin 2018 et novembre 2018

T. PERROUD :

- Ma chargée de mission N. CAFFIN va présenter les différents chantiers sur lesquels elle va se concentrer

N. CAFFIN :

- Comme déjà indiqué, nous allons essayer de rendre l'IPAG plus visible d'une part, et aussi plus accessible d'autre part.
- En terme de visibilité, nous allons mettre en place un nouveau site internet, qui puisse présenter toutes nos préparations de façon plus intelligible, notamment en les classant par métiers. Nous allons également essayer de fournir des informations utiles sur les réseaux sociaux, notamment rendre la veille des concours administratifs publique (sur Twitter et sur Facebook).
- Quant à l'accessibilité, nous allons essayer de proposer aux étudiants des formules de préparation « hybrides », sous les modalités et présentielle, et à distance, notamment en nous dotant d'une plateforme d'enseignement en ligne que toutes les universités ont mises en place (un Moodle). Il nous faut pour cela nous rapprocher des services « Agorassas » pour travailler à cette offre.

13- Questions diverses

P. MONZANI :

- Date du prochain conseil : lundi 17 juin 2019 à 15h30